

Les familles de ma circonscription, monsieur le président, gagnent \$8,000, \$12,000 ou \$15,000 par année. Elles se composent de deux à quatre enfants, possèdent une voiture, un jardin et, parfois, un chalet à la campagne. Voici un fait encore plus significatif que je suis particulièrement fière de rappeler à la Chambre: la circonscription d'Ahuntsic est l'une des circonscriptions où le niveau d'éducation est le plus élevé.

En effet, lorsque je l'ai parcourue, j'ai constaté que, dans chaque maison, tous les jeunes, à quelques exceptions près, qu'ils soient âgés de 16 ou de 22 ans, étaient encore aux études. Ce sont assurément de telles familles qui constituent la pierre angulaire de notre société; celles dont les enfants ont le courage de se donner une formation intellectuelle et professionnelle leur permettant de relever les défis qui les attendent dans leur vie d'adultes.

C'est à ces familles que s'adresse le budget dont nous discutons aujourd'hui.

Ayant pris soin, par des lois présentées antérieurement, d'atténuer les conséquences d'un taux de chômage que des mesures destinées à créer des emplois n'arrivent pas à réduire au rythme désiré, ayant établi, de concert avec les provinces, l'un des meilleurs systèmes au monde pour faire bénéficier les gens de services essentiels, le gouvernement s'attaque maintenant à la tâche de protéger les revenus des classes moyennes. Ce sont ces classes moyennes qui assument le coût des programmes à caractère social. Ce sont elles, non pas parce qu'elles sont tellement riches, mais parce qu'elles sont les plus nombreuses, qui fournissent la masse monétaire permettant d'engager des dépenses publiques de l'envergure de celles qui sont faites au Canada.

Relativement prospères, industrieuses et généreuses, ces classes moyennes acceptent ce devoir civique, faisant ainsi preuve d'une très grande conscience sociale.

J'aime à rappeler, monsieur le président, que je n'ai pas été élue en promettant des diminutions d'impôts ou des augmentations de bénéfices sociaux. J'ai plutôt profité de mes contacts avec la population pour expliquer le bien-fondé de la politique sociale et pour exposer la nécessité, pour un pays aussi prospère que le Canada, de se doter de mesures sociales progressives pour protéger ceux qui, pour diverses raisons, ne peuvent gagner un revenu convenable. Et c'est à l'honneur du gouvernement libéral d'avoir été à l'avant-garde dans le domaine social.

Les électeurs de ma circonscription se sont montrés très conscients de cette réalité. Malgré que ces programmes constituaient pour eux une lourde charge, ils ont préféré élire un gouvernement qui proposait d'unir les ressources des plus forts pour soutenir les plus faibles. Aujourd'hui, le gouvernement, par le budget, vise à maintenir les revenus dans les mains de ceux qui les ont gagnés, afin qu'ils puissent accroître leur pouvoir d'achat, ce qui devrait logiquement contribuer à créer plus d'emplois et à stimuler l'activité économique.

[Traduction]

A cet égard, les mesures de réduction d'impôt que le ministre des Finances (M. Turner) a annoncées, comme par exemple la hausse des exemptions principales et la baisse des taux d'impôt fédéral sur le revenu, sont d'une importance fondamentale.

De plus, pour protéger de l'inflation les familles à revenu moyen, ces exemptions, de même que les tranches de revenu, seront fixées, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1974, de façon à garantir que les réductions d'impôt continueront à n'être que des réductions d'impôt. Par conséquent, si du

### Le budget—M<sup>me</sup> Sauvé

fait de l'inflation, un salarié à revenu moyen obtient une augmentation de salaire qui le placerait normalement dans une tranche d'impôt supérieure, ses exemptions et sa tranche de revenu seront également relevées et son augmentation de revenu sera ainsi protégée. Ceci, je pense, est la preuve la plus évidente que le gouvernement actuel désire sincèrement mettre plus d'argent entre les mains des familles à revenu moyen. Le gouvernement aurait évidemment pu diminuer simplement l'impôt de ces gens. Mais puisque d'une certaine manière, le gouvernement est susceptible de bénéficier de l'inflation, du fait qu'elle peut accroître les recettes fiscales, l'indexation des taux et des exemptions est une garantie pour tous les contribuables que l'allègement fiscal annoncé aujourd'hui sera encore une réalité demain.

Le présent budget protégera également par d'autres méthodes le revenu du salarié moyen, notamment la réduction des tarifs et des taxes sur certains biens de consommation. Il importe toutefois de noter que l'application de ces réductions est limitée, ou que, dans le cas de certains produits, comme les fruits et les légumes, les réductions varient selon le moment de l'année, précisément pour éviter qu'elles ne produisent des effets secondaires défavorables sur la production canadienne et sur l'emploi dans nos fermes et nos usines.

[Français]

Plusieurs ont pu sourire à l'inclusion des cosmétiques et des autres produits de beauté parmi ces exemptions. Pourtant, il s'agit là de produits dont la consommation est très importante et qui touchent...

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Le gouvernement a fait cela pour s'attirer le vote des femmes!

**Mme Sauvé:** Ce fut une bonne idée.

Monsieur le président, j'étais à dire qu'il s'agit de produits qui touchent particulièrement les femmes, bien que les dernières statistiques indiquent que de plus en plus d'hommes deviennent consommateurs de produits de beauté. Serait-ce là une des raisons pour lesquelles ces produits ont retenu l'attention de l'honorable ministre des Finances?

De toute façon, cette exemption profitera aux femmes. Pauvres ou riches, nous avons toutes, dans notre sac à main, notre rouge à lèvres, un peu de poudre, du «mascara» et bien d'autres articles encore. Cette mesure, certes, a déjà donné lieu à des commentaires superficiels, et le pourra encore. Nous ne devons cependant pas perdre de vue le fait que cette industrie représente un chiffre d'affaires annuel de près de 600 millions de dollars.

Les femmes sont visées, dans le budget, non seulement par les exemptions sur les produits de beauté, bien entendu, mais par l'accroissement de leurs revenus qui en résulte. Principales consommatrices, harcelées sans cesse par les appels à la consommation, administratrices des budgets familiaux, elles se trouveront plus à l'aise pour faire leurs achats et ceux de leurs familles, et y ajouter peut-être certains articles nouveaux.

Ce qui me reconforte, monsieur le président, c'est que le présent budget s'adresse indubitablement à une catégorie de femmes dont les revenus sont les plus modestes et qui ont besoin, plus que d'autres, d'améliorer leur situation. Ce n'est pas toujours par des mesures exceptionnelles, où le mot «femme» est en cause, qu'on peut le plus aider les femmes, mais en leur permettant de bénéficier, à part égale, des avantages de la vie sociale et économique, en introduisant de plus en plus de principes d'équité et de